L'ECHO MOULINOIS

Juin 2018

Bulletin Municipal

L'ECHO MOULINOIS

Juin 2017 - N° 11

Responsable de publication : Michelle Hayère

Dépôt légal en cours

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où j'écris cet édito, la réunion publique que j'ai prévue n'a pas encore eu lieu et je souhaitais donc témoigner toute ma sympathie aux nombreuses victimes des actes de vandalisme commis sur notre commune en mai dernier. Ces actes sont inacceptables. La colère que vous avez exprimée est bien justifiée face à une telle lâcheté.

De plus, nous déplorons aussi depuis plusieurs mois des vols de fleurs dans notre cimetière. Ces actes de malveillance sont inqualifiables, car ici nous touchons au respect des défunts et de leur famille.

Je peux vous assurer que la municipalité prend toute la mesure de ces actes et nous ferons tout notre possible pour découvrir le ou les auteurs, et pour y mettre fin. J'ajouterai que devant de tels faits, nous sommes tous citoyens et nous devons tous faire preuve de solidarité et de vigilance pour lutter contre ces phénomènes de délinquance, tout en s'appuyant sur les services de la gendarmerie.

Je reste cependant convaincu que les auteurs de ces faits néfastes ne représentent qu'un tout petit nombre d'individus et qu'à côté de cela notre commune compte bien plus d'habitants discrets et pour un grand nombre investis au service d'autrui. Je pourrai citer les pompiers volontaires, les bénévoles des associations qui organisent des manifestations sur notre commune, les membres de la Paroisse. Je pense aussi aux Moulinois qui fleurissent les façades de leurs maisons, à ceux qui nous permettent d'admirer de magnifiques jardins. A toutes ces personnes, je veux en toute simplicité dire merci. Merci pour votre contribution à faire de notre commune une commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Le Maire,
Fabrice GLORIA

Attention aux cambriolages

La gendarmerie déplore une recrudescence des cambriolages dans notre région. Nous demandons à tous une vigilance particulière. Merci de noter tout fait anormal ou suspect qui pourrait renseigner la gendarmerie. (02.33.84.14.60)

Il fait bon vivre à Moulins

La Fête des Potiers

Un Rendez -vous incontournable à ne pas manquer les 28 et 29 juillet 2018 pour la 28ème édition de la Fête des Potiers. Cette année les Antilles seront l'invité d'honneur, et nous aurons la chance de recevoir 4 artistes dont 2 viendront spécialement de Martinique. Les 2 autres habitent sur le continent.
La poterie Antillaise a été très pratiquée pendant l'esclavage par les populations locales. Lorsque les Européens sont arrivés vers la fin du 17ème et début du 18ème siècle, ils ont amené leurs ustensiles en fer. Auparavant, ils n'utilisaient que le bois et la terre, et quand les colons sont partis, les autochtones se sont appropriés ces nouveaux matériaux, montrant ainsi leur indépendance.
Cette activité a repris après la 2nde guerre mondiale, à ce moment, il y a eu l'ouverture d'une École des Arts à Fort de France avec une session Poterie.
A cette époque, elle avait du mal à redémarrer, et la population locale ne s'intéressait pas beaucoup à cet art, ceux qui le pratiquaient sont venus l'exercer en métropole. L'un d'entre eux Marc Audal a exercé ce métier pendant 25 ans à Forges les Eaux, et sera présent à la fête des Potiers, il est maintenant retourné au pays.
Marc Michel Gabali enseigne la poterie dans le Cher depuis plusieurs années. Parmi les 50 exposants professionnels, un viendra de Grande Bretagne (sa spécialité est de faire des objets en trompe l'œil). Deux viendront d'Espagne, il y aura également 3 jeunes talents de différentes régions de France. Un atelier enfants poterie, une démonstration de tour électrique et tour à pied essai de cuisson RAKAU (mode de cuisson rapide qui monte très vite en température)…
Pour la soirée de cette 28ème édition, il y aura un excellent dîner aux douceurs des îles avec démonstration de danses antillaises, des chants, ainsi qu'un spectacle de feu.
Comme à l'accoutumée, un superbe feu d'artifice offert par la mairie clôturera la soirée.

Les courses

Comme à son habitude, l'hippodrome accueille trois réunions de courses (entrée gratuite). Diverses activités sont mises en place par la Société des Courses pour accueillir au mieux les visiteurs. Des animations sont proposées pour les enfants ainsi qu'une restauration et une buvette. A souligner : le 24 juin, un spectacle équestre se produira sur le champ de courses ; le 1er juillet, des voitures anciennes ayant participé au 24 heures du Mans seront exposées place de l'église le matin et défileront sur l'hippodrome l'après-midi ; et le 9 septembre, un vide-grenier sera organisé.

Vœux aux associations

Le vendredi 26 janvier, M. le Maire a présenté ses vœux aux associations de la commune. Les convives se sont retrouvés dans la petite salle des fêtes autour d'un buffet. Ce fut l'occasion pour M. le Maire de remercier les nombreux bénévoles membres des associations qui sont des acteurs incontournables du dynamisme de notre commune. Lors de cette rencontre, M. Christophe Bayard, Vice-président de la Fondation de la France Libre, a remis une maquette du char que Jean Gabin conduisait pendant la guerre 39-45.
Cette maquette est exposée dans la salle du conseil municipal.

Hommage à Jean Gabin

Un concert de M. Jean Goujon, Les Chemins de la Liberté, a eu lieu dans l'église de Moulins-la-Marche le 23 mars dernier. Cela faisait suite à l'hommage rendu à Jean Gabin sur l'hippodrome en novembre dernier. Environ 180 personnes se sont réunies pour assister à ce son et lumière plein d'émotion. Des musiques et des textes poignants retraçaient la période de la guerre 39-45.

La station d'épuration

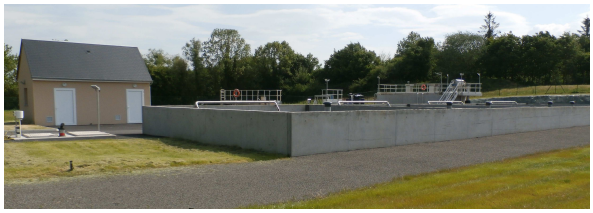

La nouvelle station d'épuration est en fonctionnement depuis juillet 2017. Nous déplorons toujours la présence de graisse à l'arrivée de la station. Nous vous invitons à prêter une attention particulière à ce que vous jetez dans le tout à l'égout.

Le dernier stade d'aménagement était la plantation des lits de roseaux qui a été faite en mai. Une inauguration en présence des élus de Moulins-la-Marche, de la Communauté de Communes et de tous les partenaires étant intervenus sur ce dossier a été organisée le 30 mai dernier.
Pour rappel, au 1er janvier 2018, la compétence assainissement collectif est passée dans le domaine de la Communauté de communes des Pays de L'Aigle. De ce fait, les factures d'assainissement collectif sont dorénavant sous l'entête de la CDC.

Lotissement Les Vallées Bourges

Les voiries du lotissement Les Vallées Bourges sont en cours. Les 7 logements de la Sagim sont d'ores et déjà disponibles à la location.
Deux propriétaires ont fait construire leurs habitations et sont maintenant résidents à titre principal dans le lotissement. Deux autres parcelles viennent d'être acquises.
Il reste donc 7 parcelles à vendre allant de 312 m² à 764 m². Le prix est de 25 euros/m². Il existe un réseau gaz sur l'ensemble du lotissement.
Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de mairie au 02.33.34.53.11

Le QG Breton

M. Bigo, originaire de la Trinité-sur-Mer, a établi son « quartier général » tout prêt de la Mairie dans une boutique bleue comme le ciel de la Bretagne et de l'Orne. Il a choisi Moulins-la-Marche, lors d'un arrêt au Cheval Blanc, en ayant constaté l'absence de snack et sa position sur la route entre la mer et la capitale. Il propose un choix délicieux et original de hamburgers, de pizzas…. Pour ceux qui comprendrait « breton = galettes », le patron promet d'étudier les galettes sur commande une fois par semaine. Il pense également à revoir son choix de pizzas et des salades à emporter.

Du nouveau à l'institut Diam'Line

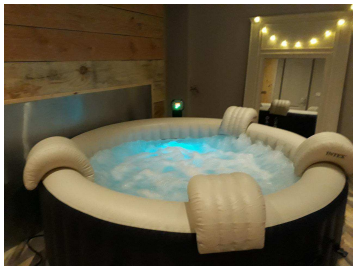

Depuis le mardi 22 mai 2018, Moulins-la-Marche est devenue une station balnéaire à la mode !!! En effet, Pauline, de l'institut Diam'Line, a créé un SPA comprenant un sauna, une salle de massage et un jacuzzi pouvant réunir quatre personnes. Ces prestations ne sont pas courantes dans les environs et satisferont certainement les personnes soucieuses de leur santé et de leur bien-être.

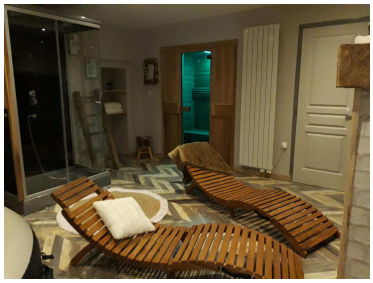

Le Cheval Blanc

Depuis le 4 juin, Le Cheval Blanc ouvre ses portes à partir de 7 heures du matin. Cydalia Fernandes, la nouvelle gérante, a délégué Christophe derrière le bar. En attendant l'aménagement d'une cuisine plus équipée début septembre, il sera possible dans peu de temps de déguster quelques grillades ou assiettes légères. L'esprit des lieux reste attaché à l'ambiance musicale. Des concerts continueront d'être organisés et avec quelques nouveautés comme le karaoké organisé le 21 juin pour la Fête de la Musique.

Garage Hublot

Depuis quelques mois, dans la zone de la Chalière nord, David Hublot a installé tous ses outils, dans un lieu plus vaste : le garage DH Entretien est ouvert toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Ce jeune garagiste vous accueille avec sourire, et entretient déjà plus de 120 véhicules, de toutes marques.

Motoculture Chemin

Par manque de place, François Chemin va délocaliser son atelier. Il a décidé de faire construire un local mieux adapté qui répondra à ses besoins, dans la zone artisanale, en face de la déchetterie. Les travaux de terrassement ont commencé et la construction devrait débuter pendant l'été. François espère pouvoir recevoir ses clients au printemps prochain dans un local spacieux et mieux adapté.

Cérémonie en l'honneur du Lieutenant Sagot

Jeudi 3 mai, une cérémonie officielle a été célébrée dans le cimetière de Moulins-la-Marche en l'honneur du Lieutenant SAGOT. Les restes mortels de ce soldat Mort pour la France ont été ré-inhumés en présence des élus de la commune, des représentants du Souvenir Français et des porte-drapeaux. Ce soldat été initialement inhumé dans une tombe familiale. Lors de la relève de celle-ci qui été réputée en l'état d'abandon, l'entreprise de pompes funèbres Mousset a découvert ce corps de militaire. Les démarches nécessaires ont alors été réalisées pour maintenir la sépulture de ce poilu.

Déplacement du Monument aux Morts

Voici ci-contre un photo-montage de notre monument aux morts déplacé à côté de l'église. Nous souhaitons entamer une réflexion sur le meilleur endroit pour installer notre Monument aux morts. En effet, lors des cérémonies organisées régulièrement devant le monument, les conditions de sécurité pour les personnes présentes sont toujours délicates. Le public et les différents intervenants comme les Portes Drapeaux, les Sapeurs pompiers, la Lyre Moulinoise, les enfants de l'école, les participants, sont stationnés sur la chaussée et donc exposés à la circulation. De plus, en 2019, en partenariat avec la communauté de communes et le Conseil Départemental, des travaux vont avoir lieu pour rénover la rue Jean Gabin et ceci jusqu'au carrefour où se situe le Monument aux morts. Il est envisagé d'améliorer la circulation dans le carrefour. C'est donc dans cette conjoncture que nous entamons la réflexion et que nous organiserons prochainement une réunion publique.

Avis de recherche

Nous avons été sollicité par plusieurs personnes pour diffuser à nouveau le film réalisé par M. Brémaud, ancien bijoutier de la commune. Ce film muet retraçait les manifestations et évènements de Moulins-la-Marche. Il avait été diffusé au cinéma de notre commune. M. Brémaud en faisait alors les commentaires ! Nombre de Moulinois étaient « acteurs » dans ce film et avaient eu la joie de se voir sur grand écran.
A cette époque, une copie avait été remise à M. Jean-Pierre Chevalier alors Maire de Moulins-la-Marche. Ce dernier n'ayant pas répondu à notre demande de prêt de ce support (ce qui nous aurait permis d'en faire une copie), nous sommes à la recherche de personnes détentrices de ce film. Il s'agit de l'histoire de notre commune, la copie rentrerait ensuite dans les archives communales. Nous pourrions alors prévoir une nouvelle projection de ce film dans la salle de cinéma de la commune.

Départ de M. Philippe AUVRAY, chef de centre

Le 1er mai 2018, après 42 ans de services, le Capitaine Philippe AUVRAY, chef du centre de secours de notre commune, a pris sa retraite.
Ce Moulinois est devenu sapeur-pompier volontaire en 1976. A cette époque, son père, Gilbert AUVRAY, était chef de centre. Il a ensuite gravit les échelons pour devenir lui-même chef de Centre en 1993, suite au départ en retraite de son père. Il dirigera le centre de secours de Moulins-la-Marche pendant 25 ans jusqu'à aujourd'hui.
Sa carrière de pompier volontaire lui a permis de suivre la construction de la nouvelle caserne en 1994. Il a aussi était moniteur-secouriste et formateur pour pompiers volontaires. Le centre de secours de Moulins-la-Marche forme les jeunes sapeurs-pompiers qui, pour beaucoup d'entre eux, deviennent ensuite pompiers volontaires.
Pour rappel, le centre de secours de notre commune c'est 27 sapeurs pompiers volontaires (depuis la fusion des centres de Moulins-la-Marche avec celui de Soligny-la-Trappe qui a fermé au 1er mai).
Depuis le 1er mai, le Lieutenant Emmanuel LECHAT est le nouveau chef de centre, il est assisté du Lieutenant Stéphane ROBICHE. Nous remercions vivement Philippe AUVRAY pour toutes ces années de service au sein de notre commune et lui souhaitons une belle retraite bien méritée !

Isolation extérieure du cinéma

Les travaux d'isolation extérieure du cinéma ont eu lieu pendant le mois d'avril (comme nous pouvons le voir sur les photos ci-jointes).
Pour l'histoire, ce bâtiment est une ancienne église qui avait été construire provisoirement, le temps de la reconstruction de l'église principale qui était devenue trop vétuste. Les emplacements des anciens vitraux sont d'ailleurs toujours visibles de l'intérieur.
Le premier vendredi de chaque mois, ce lieu accueil le ciné-club. Ponctuellement, des réunions s'y déroulent ainsi que divers spectacles ou pièces de théâtre.

Parking de la salle des fêtes

Nous rappelons à tous les utilisateurs du parking de la salle des fêtes de bien veiller à laisser libre l'accès à la maison des riverains. En effet, l'accès à la maison se fait par le parking de la salle des fêtes. Il permet aussi, en cas de besoin, de faciliter l'accès des véhicules de secours.

Le balayage des rues

Pour rappel, l'entreprise MMS intervient le 2ème mardi de chaque mois, le matin, pour procéder au balayage des rues de notre commune. Nous vous remercions de bien vouloir stationner vos véhicules sur les places afin de faciliter son passage.

La borne de recharge

Suite à un accrochage, la borne de recharge pour les véhicules hybrides et électriques de la Place St Laurent a été indisponible quelques mois. Depuis le mois de mars, cette installation a été remise en service.
Pour l'utilisation de cet appareil, connectez-vous au préalable sur le site www.mobility61.fr. Ce site est spécialement dédié aux bornes du département de l'Orne.

Vide-grenier de l'UCA

L'Union Commerciale et Artisanale réitère pour la 2ème année consécutive son vide-grenier sur la place de l'église et dans les rues de notre commune. Celui-ci aura lieu le samedi 14 juillet. Les emplacements pour les exposants sont gratuits. Leur installation se fera à partir de 5h du matin.
Pour les inscriptions et les renseignements, contactez Johan LESAGE au 02.33.34.51.07.

L'écrivain public

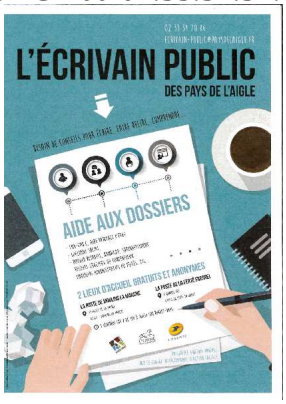

L'écrivain public, vous accompagne dans vos démarches administratives.
L'écrivain public intervient sur la ville de l'Aigle depuis 2015, pour toute personne résidant sur la Communauté de Communes du Pays de l'Aigle. Depuis septembre 2017, ses permanences sont ouvertes aux bureaux de Poste de la Ferté Fresnel et de Moulins-la-Marche, un vendredi sur deux de 14h à 16h30.
L'écrivain public vous aide à rédiger vos courriers et à constituer vos dossiers pour la demande de retraite, la procédure de surendettement, la demande de CMU, le logement (APL, demande de logement social, etc.), etc...
Lorsque la situation demande une expertise, l'écrivain public vous oriente vers les organismes compétents (association d'aide aux victimes, assistante sociale, conseiller retraite, etc.). Ce service est gratuit, subventionné par le Conseil Départemental et le Groupe La Poste.
Vous pouvez prendre rendez-vous, en contactant le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au 02.33.34.70.86.

Mots croisés : les métiers disparus de Moulins

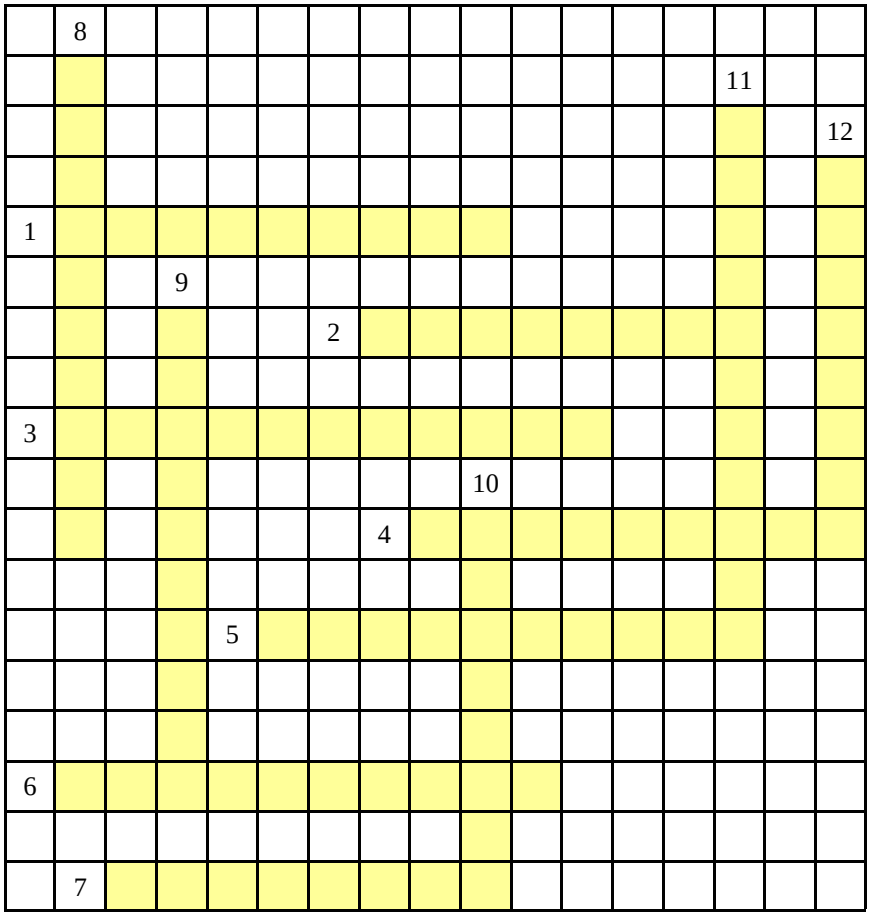

Horizontalement :

1. Il fabrique des instruments tranchants
2. Souvent complété par ferrant
3. Il traitait les cadavres d'animaux
4. Fabricant de couvre-chefs
5. Version ancienne d'Agrial
6. Il fabriquait et réparait les chaussures
7. De justice

Verticalement :

8. Il dirigeait le Trésor Public
9. Il fabrique des ustensiles métalliques (entonnoirs, seaux, brocs,...)
10. Avec lui, c'était du sur-mesure
11. Il fabriquait les différentes pièces de harnachement
12. Il castrait les chevaux

Réponses des mots croisés de décembre 2017

Horizontalement : 1. Pichonnière 2. Belmondo 3. Morgan 4. Dietrich 5. Mêlerie 6. Mériel
Verticalement : 7. Bourvil 8. De Funès 9. Moncorgé 10. Delon 11. Ventura 12. Darrieux

Informations pratiques

Mairie : Tél : 02 33 34 53 11
Courriel : mairie.moulinslamarche@orange.fr
Site internet : www.moulins-la-marche.com

CDC des Pays de L'Aigle :
Tél : 02.33.84.50.40
Courriel : accueil.cdc@paysdelaigle.fr
Site internet : www.paysdelaigle.com

Ecole des Sources : Tél : 02.33.34.50.42
Maternelle et primaire
Directeur : Mr Yann CHOUPEAUX

Collège André Collet : Tél : 02.33.34.51.41
Principale : Mme Françoise CHARLES

Déchetterie : Tél : 02.33.34.17.75
Lundi après-midi, mercredi matin
et samedi toute la journée

Gendarmerie : Tél : 02.33.84.14.60 sur RV

La Poste : Tél : 02.33.84.12.80
Fermée le lundi

ADMR : Téléphone : 02.33.24.02.35

Médecins : Tél : 02.33.34.50.05

Sage-femme : Tél : 06.29.40.92.13

Kinésithérapeute : Tél : 02.33.24.53.31

Pédicure / podologue : Tél : 06.75.97.09.38

Maison de retraite : Tél : 02.33.34.88.56

Maison Perce-Neige : Tél : 02.33.84.18.70

Secours catholique : Tél : 02.33.84.88.55

Cabinet d'infirmières : Tél : 02.33.34.41.58

Cabinet vétérinaire : Tél : 02.33.34.50.14

Assistante sociale : Tél : 02.33.84.36.00
Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

Pompiers : 18 ou 112 (portable) **Samu :** 15

Taxi Baglin : Tél : 02.33.34.55.39

Tierce Taxi : Tél : 02.33.24.55.23

Médiathèque : Tél : 02.33.34.82.16
Courriel : bibliotheque@paysdelaigle.fr
http://paysdelaigle.com/vivre/culture-et-loisirs/la-bibliotheque

Passeport biométrique et carte nationale d'identité : à établir dans les mairies équipées de station d'enregistrement des données personnelles (L'Aigle-02.33.84.44.44, Mortagne-au-Perche 02.33.85.11.11)

Recensement militaire : dès 16 ans, en mairie
Il permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique ;
tél : 02.31.38.47.75 www.defense.gouv.fr et csn-caen@wanadoo.fr

Urbanisme : dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

Les associations : renseignements, inscriptions, adhésions :
Amicale des Sapeurs Pompiers Patrick DURIEZ 02.33.34.08.96
Cinéma Entr'acte Arnaud VOISIN 06.23.43.60.09
Club des Aînés Ruraux Michèle LEGRAND 02.33.84.87.03
Club des Bons Vieux Amis Jacqueline PONTONNIER 02.33.84.89.92
Comice agricole cantonal Catherine DEGAND 02.33.24.20.60
Fête des Potiers Monique REYNIER 02.33.84.83.95
Jumelage Schmitten Jacques Michel CHAUVEAU 02.33.27.92.34
Jumelage Koloningué Marie-Odile TAVERNIER 02.33.24.73.08
Anciens Combattants Joseph GHYSELEN 02.33.34.54.40
Les Clochers de la Marche J. Hubert ROLLET 02.33.24.33.56
Lyre moulinoise Sylvain THIBAULT 02.33.34.06.76
Pétanque moulinoise Serge CHAPERON 02.33.24.47.16
SAM Football Sylvain GAIGNON 06.81.65.58.29
Secours catholique Chantal OBRY 02.33.24.70.20
Société des Courses du Perche Serge HUOT 02.33.24.63.44
Sports Loisirs Culture Michelle HAYERE 09.81.89.65.11
Les Amis du ball-trap Jean-François FARDOIT 06.19.04.80.52

Démarches administratives

Les démarches habituellement faites auprès des services de la Préfecture (demandes de cartes grises, duplicata de permis de conduire…) se font maintenant par internet. La MSaP (Maison des Services au Public), qui se trouve dans le bureau de poste de Moulins-la-Marche, permet de procéder à ces démarches grâce à l'ordinateur, l'imprimante et le scanner qui se trouvent sur place. La guichetière de La Poste a été formée à ces logiciels et peut vous venir en aide.